

Règlements généraux

Heures d'ouverture :
Mardi de 13 h à 16 h
Mercredi de 18 h à 21 h 00
Samedi de 9 h à 12 h



Coûts :

- Carte de membre annuelle (preuve de résidence demandée) :
- Résidents : **gratuit***
 - Non-résidents : **30 \$ par personne, 50 \$ par famille**
- *Signature des parents pour les personnes de moins de 14 ans

Amende pour retard : **0,03 \$ par jour par document**
Photocopies : **0,10 \$ par copie**

Prêts :

- Nombre : 5 documents maximum par membre (périodiques, volumes, CD, bandes dessinées)
Durée d'un prêt : 21 jours (3 semaines)
Renouvellement : possibilité de 2 renouvellements si le document n'est pas déjà réservé par une autre personne

Responsabilités du membre :

- L'abonné est responsable des documents qu'il a empruntés.
- L'abonné doit protéger les documents empruntés contre les intempéries.
- L'abonné doit signaler au retour les documents brisés et ne pas les réparer chez lui.
- L'abonné dépose les documents consultés aux endroits prévus.
- L'abonné doit faire preuve de civisme en conservant une atmosphère de calme.
- Il est interdit de fumer ou de manger à l'intérieur de la bibliothèque.
- En cas de perte ou de bris d'un document, l'abonné devra assumer les coûts de remplacement selon un barème établi par le CRSBP.

Merci de votre collaboration